

# Coût de Production et Prix de revient

## SYSTÈME BOVIN-VIANDE

### NAISSEUR ENGRAISSEUR SPÉCIALISÉ

Actualisation semestrielle au 1<sup>er</sup> juillet 2023

#### SYSTEME-TYPE

Ce système d'élevage bovins-viande naisseur/engraisseur spécialisé repose sur l'engraissement des veaux issus de l'exploitation. Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau est assuré avec des génisses Brahman ou croisées, essentiellement par monte naturelle avec des taureaux de race bouchère. Les veaux sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage, puis engraisés à l'herbe avec complémentation en concentrés.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (brachiaria, digitaria...) exploitées en pâturage tournant. Les animaux de boucherie sont commercialisés vers 18-20 mois avec poids carcasse d'environ 210 kg pour les mâles et de 190 kg pour les femelles.

Cout de production et prix de revient sont estimés sur la base d'un modèle « Exploitation Standard » de ce type de système d'élevage, issus de l'analyse des suivis de fermes réalisés dans la durée et de bases de données plus larges, complétées par des données économiques de conjoncture fournies par les partenaires (prix, niveaux d'aides, ...). Le niveau de fonctionnement et de résultats techniques de ce modèle est illustratif de ceux communément observés sur le terrain pour ce type de système d'élevage.

	Système-type
Cadre de filière	En filière organisée (CODEM)
Main d'œuvre familiale	1 UMO
Main d'œuvre salariée	0,2 UMO
SAU (ha)	30 ha
dont surface fourragère	30 ha
Vaches allaitantes	33
UGB	48
Chargement	1,6 UGB/ha SFP
Produits	Jeunes bovins 18-20 mois (200-230 kgc) Génisses finies 18-20 mois (180-210 kgc)
Production Brute de Viande Vive	9 020 kgvv
PBVV / UGB	188 kgvv

#### EVOLUTION UNITAIRE DES POSTES ACTUALISES

Postes de produits et charges actualisés pour estimer l'évolution du cout de production et du prix de revient.

	1 <sup>er</sup> juillet 2022	1 <sup>er</sup> janvier 2023	1 <sup>er</sup> juillet 2023	Evol. 6 mois	Evol. 1 an
Aliment JB ~19% MAT (€/t)	480	480	480	-	-
Engrais 27/09/18 (€/t)	1 097	1 077	846	-21 %	-23 %
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,96	1,73	1,54	-11 %	-21 %
Frais vétérinaires (€/UGB)	49,6	50,4	52	+3 %	+5 %
Prix de vente taurillons/ génisses(€/kg carc)	6,1	6,77	6,77	-	+11%
Prix de vente vaches (€/kg carc)	4,5	4,99	4,99	-	+11%
Aides POSEI aux produits (€/kg carc)	1,83	1,83	1,83	-	-
Aides POSEI aux produits (€/kg carc) bonus naisseur-engraisseur	0,73	0,73	0,73	-	-
SMIC net mensuel (€)	1 302	1 353	1 389	+2 %	+6 %

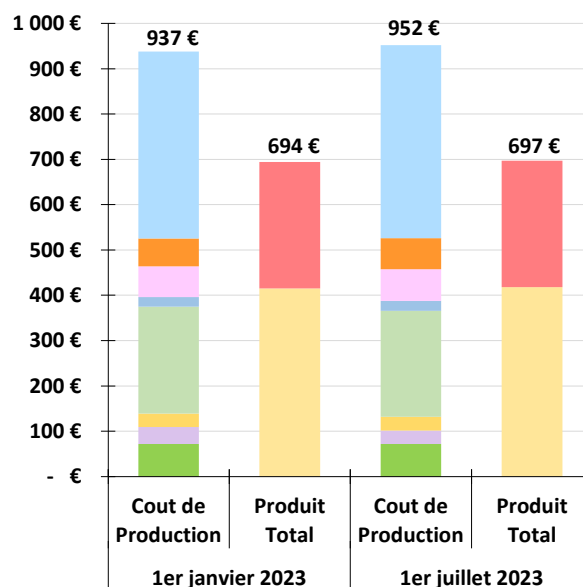


## COUT DE PRODUCTION

Le coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » permettant d'intégrer :

- **Les charges courantes** (intrants, services, ...) qui sont des dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires.
- **Les amortissements** ou dépréciations du matériel, des bâtiments et des installations, qui correspondent à leur usure et obsolescence. Ces charges comptables se réfèrent au nécessaire renouvellement des immobilisations.
- **Les charges dites supplétives** visant à rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres, et le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production. Dans ce cadre, la main d'œuvre familiale est rémunérée à hauteur de 2 SMIC/UMO.

Pour 100 kgvv	1 <sup>er</sup> janvier 2023	1 <sup>er</sup> juillet 2023	Evol. 6 mois
<b>Cout de Production</b>	<b>937 €</b>	<b>952 €</b>	<b>+2 %</b>
Travail	413 €	426 €	+3%
Foncier et Capital	61 €	68 €	+11%
Frais divers de gestion	68 €	70 €	+3%
Batiment et Installation	21 €	22 €	+5%
Mécanisation	236 €	234 €	-1%
Frais d'élevage	30 €	31 €	+3%
Approvisionnement des surfaces	37 €	29 €	-22%
Alimentation des Animaux	72 €	72 €	-
<b>Produit Total</b>	<b>694 €</b>	<b>697 €</b>	<b>+0,4%</b>
Produit viande	279 €	279 €	-
Autres Produits	- €	- €	-
Aides	415 €	418 €	+1%
Solde	- 243 €	- 255 €	-5%



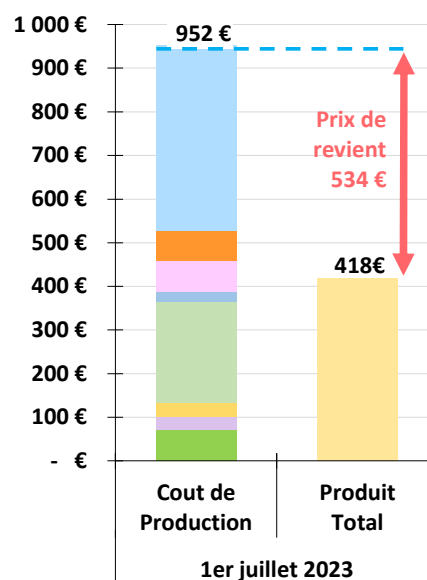
Un solde Produit Total – Cout de Production négatif indique une rémunération du travail inférieure à 2 SMIC/UMO. Au 1er juillet 2023, cette rémunération du travail familial est de 0,62 SMIC/UMO, en dégradation de 5% en 6 mois.

## PRIX DE REVIENT

Le prix de revient d'un produit correspond au prix de vente qui, compte tenu des aides et des autres produits éventuels de l'atelier, permet de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer la main d'œuvre familiale.

Le prix de revient mesure ainsi le prix de vente nécessaire du produit pour rémunérer la main-d'œuvre à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les autres produits éventuels liés à l'atelier.

**Au 1er juillet 2023, ce prix de revient s'établit à 534 € / 100 kgvv, en hausse de 2% en 6 mois et de 3,5% en 1 an.**



## EN SYNTHÈSE

Système BV Naisseur Engraisseur Martinique	1 <sup>er</sup> avril 2022	1 <sup>er</sup> juillet 2022	1 <sup>er</sup> janv. 2023	1 <sup>er</sup> juillet 2023	Evol. 6 mois	Evol. 1 an
Cout de production * (/100 kgvv)	911 €	931 €	937 €	952 €	+ 1,6%	+ 2,3 %
Rémunération de la MO familiale (Nb SMIC/UMO)	0,48	0,44	0,65	0,62	- 5%	+ 41%
Prix de revient * (/100 kgvv)	496 €	516 €	522 €	534 €	+ 2%	+ 3,5%

\* Rémunération 2 SMIC/UMO familial

### RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - MARTINIQUE

Pour plus d'informations : Frédéric MARIE, Coordinateur/animateur technique RRE Ruminants Antilles - [marie@codem.pro](mailto:marie@codem.pro) – 06 96 21 39 92  
 Ont également contribué aux travaux : Gilles SAGET et Arnault VILLARET (Idele), Jessica PERRETTE (UEBB), Laurent FRANCIETTE (CA972)  
[www.reseaux-elevage-dom.fr](http://www.reseaux-elevage-dom.fr) - juillet 2023